

Actions citoyennes dans le canton de Vaud

C'est une forme de soutien à l'insertion sociale. La participation des associations se développe par la création des missions d'actions citoyennes (MACIT). Une expérience appelée à se développer avec l'appui de l'Association AVEC, centre d'appui à la vie associative.

Il y a moins d'un siècle, on chassait encore les pauvres, les mendiants et les nécessiteux de nos villes et de nos communes. L'assistance publique et bientôt l'aide sociale ont pris le relais. Entre carottes et bâtons, les pouvoirs publics ont cherché, parfois inventé des solutions pour... assurer à ces personnes ce que l'on appelle le un « dernier filet » de sécurité. Depuis un quart de siècle, les modèles défilent. Ils insistent sur la participation active des bénéficiaires : revenu minimum d'insertion, revenu minimum d'aide sociale, revenu d'insertion...

À la clé, une sorte de contrat : « Si tu collabores et participes activement à ta réinsertion, tu reçois une aide plus substantielle, quelques sous, un soutien, des cours, etc. L'objectif proclamé est clair : les personnes assistées sont « fragiles », elles sont socialement marginalisées, leur estime de soi est au plus bas, souvent une sorte de lourde résignation s'est installée, il faut remonter la pente, souvent reconstruire un projet personnel.

Un lot de contradictions

Nombre de professionnels de l'action sociale se sont attachés à la mise en œuvre de ces mesures de réinsertion. Lourde tâche : au quotidien, la nécessité de faire face à quelques défis et à de pesantes contradictions.

- Comment redonner espoir à des personnes qui ont été classées « implaçables » ?
- Comment donner le goût d'être « inséré », lorsque les tâches proposées sont plus qu'ennuyeuses, en tout cas déqualifiées, rigides et froides ?
- Comment rendre de l'espoir lorsque le marché de l'emploi est asséché et hyper-compétitif, même pour les petits boulots ?

Une quête permanente de solutions

Dans un climat déchiré entre la résignation et la volonté de forger des solutions dignes et efficaces, l'invention cherche une petite place, mince, mais accrocheuse. L'une des pistes qui tendent à s'imposer s'inspire de trois idées au moins :

- Refus de l'exclusion brutale et des modèles « soft » d'apartheid.
- Refus de cette exclusion morne qu'est « l'oubli ».
- Refus de l'imputation de la faute aux seuls « pauvres » ; prise en considération des causes sociales et donc de la responsabilité collective.

La volonté d'insérer

Dans cette perspective, le projet clé, en quelque sorte le fanion de l'action, porte les noms d'intégration et d'insertion. Au-delà des discours généraux, la question est la suivante : Pour des personnes qui ont été étiquetées comme « non plaçables », quelles prestations peuvent être envisagées pour qu'elles puissent développer (retrouver) une certaine estime de soi, des compétences mises à jour et consolidées, étapes nécessaires sur la voie de l'insertion ?

C'est dans cette ligne qu'ont été conçues les missions d'actions citoyennes (MACIT) : un instrument susceptible d'ouvrir un projet aux personnes qui bénéficient de l'aide sociale et qui, pour la plupart, ont connu de lourdes difficultés, des pressions, des rejets, des violences et des échecs.

Selon les promoteurs, les objectifs de la mission sont de permettre aux demandeurs : « d'être acteurs de leur existence en participant à une action collective, de sortir de la logique d'assistanat et de se confronter à la réalité (travail sur l'image de soi), de consolider (recréer) un réseau relationnel, d'accéder à d'autres mesures d'insertion (mesures de réinsertion professionnelle), à des stages, à des formations, etc. »

Les participants MACIT s'engagent « sur une base volontaire, ils sont accompagnés tout au long de leur parcours par l'association dans laquelle ils exercent leur mission ainsi que par un professionnel de l'Association AVEC qui co-construit leur projet personnel, professionnel, etc. » Les associations « accueillantes » sont soutenues l'Association AVEC qui assure également les contacts avec les Centres sociaux régionaux (CSR). Ces derniers font connaître les mesures aux personnes susceptibles d'en bénéficier.

Deux exemples de mission

Un annuaire des missions disponibles est tenu à jour et rendu public : il décrit les activités envisagées et livre les

informations pratiques nécessaires à la prise de contact et à l'élaboration des modalités de collaboration.

- Ainsi, en feuilletant les pages, on découvre un projet invitant à participer à la gestion d'un magasin de seconde main. L'association Gloryland vend des meubles, des vêtements, des jouets d'occasion. Les bénévoles permettent de soutenir différentes initiatives portées par plusieurs organisations (aide aux personnes en situation de précarité, distribution de cartons de nourriture, soutiens financiers). L'activité proposée consiste à « collaborer avec l'équipe salariée et les bénévoles dans le travail de tri de vêtements, de bibelots et autres objets destinés à la vente. Imaginer pour ces différents produits un agencement attrayant qui les met en valeur ».
- Un peu plus loin, on rencontre la Ludothèque régionale d'Echallens. Cette association veut « Favoriser l'éveil au jeu ou à la notion de prêt tout en responsabilisant l'enfant. Lieu de rencontre et de conseils où l'on peut emprunter jeux et jouets pour toute la famille ». L'activité proposée consiste à : « Accueillir les parents et les jeunes souhaitant emprunter des jeux. La tâche consiste également à effectuer les inventaires, à contrôler d'état des jeux et à assurer de légères tâches administratives et à participer au rangement des lieux après la fermeture. »

Souplesse, empathie, rigueur et instruments de qualité

Ce projet, soutenu et promu par les pouvoirs publics vaudois, est actuellement en phase expérimentale. Après un bilan, il sera éventuellement développé et élargi à l'ensemble du canton. La mise en place est prometteuse. Elle ne se développe pas dans un climat d'amateurisme. Les personnes engagées dans cette initiative ont conduit une réflexion approfondie sur les modalités et les ressources de la vie associative, sur le fonctionnement des associations ainsi que sur les formes de coopération les plus opportunes.

Un répertoire des missions appelées MACIT est déjà disponible ; il permet d'apprécier l'importance du projet et la mobilisation des énergies et des soutiens déjà rassemblés.

Par Jean-Pierre Fragnière